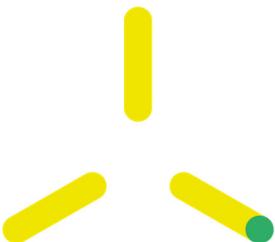


SARL LASCOVENT

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

VOLUME 1 – PARTIE 6

ANNEXES ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES



6. PARTIE 6 - ANNEXES ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

6.1. Identification du demandeur

6.1.1. Présentation de la société

FICHE D'IDENTITE

Dénomination Sociale : LASCOVENT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée au capital de 7 600 € - RCS AVIGNON
454 058 215

Gérants : M. Jean-François PETIT & M. Francisco VARELA

Adresse : 330 rue du Mourelet – ZI de Courtine – 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.32.76.03.00 – **Mail :** qef_info@qenergy.eu

LASCOVENT est une filiale de Q ENERGY France.

FICHE D'IDENTITE DE Q ENERGY France (anciennement dénommée RES SAS)

Dénomination Sociale : Q ENERGY France

Forme juridique : société par actions simplifiée au capital de 8.791.792€ - RCS AVIGNON
423 379 338

Président : Q ENERGY Méditerranée SAS, 507 635 894 RCS AVIGNON

Directeur Général : M. Jean-François PETIT

Adresse : 330 rue du Mourelet – ZI de Courtine – 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.32.76.03.00 – **Mail :** qef_info@qenergy.eu

Q ENERGY France est aujourd'hui détenue à 100 % par Q ENERGY Méditerranée, filiale à 100% de la société berlinoise Hanwha EU ENERGY Solutions SE (communément dénommée Q Energy Solutions).

La présentation de Q ENERGY France est disponible dans l'étude d'impact (volume 2 de la présente demande).

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

6.1.2. Kbis

Greffes du Tribunal de Commerce d'Avignon
2 BD LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9
N° de gestion 2021B00585

Code de vérification : V4Ff6ngZi
<https://contrôle.infogreffes.fr/contrôle>



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 10 octobre 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	454 058 215 R.C.S. Avignon
<i>Date d'immatriculation</i>	08/03/2021
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Clermont-Ferrand en date du 22/01/2021
<i>Date d'immatriculation d'origine</i>	16/06/2004
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	LASCOVENT
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	7 600,00 Euros
<i>- Mention n° 5972 du 20/06/2019</i>	Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 09/07/2018
<i>Adresse du siège</i>	Zone Industrielle de Courtine 330 Rue du Mourelet 84000 Avignon
<i>Activités principales</i>	LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR ÉNERGIE RENOUVELABLE OU TOUT AUTRE MOYEN
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'à 15/06/2103
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/10/2020

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	PETIT Jean-François
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 03/03/1963 à Tours (37)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	2 Impasse Henri Mouret 84000 Avignon

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	VARELA Francisco FRANÇAISE
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 04/11/1979 à Buenos Aires (ARGENTINE)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	30 Rue Buffon 84000 Avignon

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Zone Industrielle de Courtine 330 Rue du Mourelet 84000 Avignon
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La production D'électricité par énergie renouvelable ou tout autre moyen
<i>Date de commencement d'activité</i>	22/01/2021
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

Greffes du Tribunal de Commerce d'Avignon

2 BD LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9

N° de gestion 2021B00585

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Rodez

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

6.1.3. Délégation de signature du signataire du dossier de demande

DocuSign Envelope ID: 57C588E1-E943-4061-922A-F23BF6F75220

LASCOVENT

Société à responsabilité limitée au capital de 7.600 €uros
Siège Social : 330 rue du Mourelet, Zone Industrielle de Courtine, 84000 Avignon
454 058 215 R.C.S. Avignon
(la « **Société de Projet** »)

DELEGATION DE SIGNATURE

Consentie par Monsieur Jean-François Petit,
en sa qualité de co-gérant de la Société de Projet,

à

Monsieur Jean-Paul Pin,
en sa qualité de responsable régional éolien au sein de la société Q ENERGY France SAS.

Je soussigné, Jean-François Petit, co-gérant de la Société de Projet, filiale à 100% de la société Q ENERGY France SAS, immatriculée sous le numéro 423 379 338 RCS Avignon (la « **Société** »), consent par la présente à Monsieur Jean-Paul Pin, agissant en qualité de responsable régional éolien au sein de la Société (le « **Déléataire** »), la présente délégation de signature, étant précisé que cette délégation n'emporte aucun transfert de pouvoir au Déléataire.

Cette délégation est conférée au Déléataire pour des opérations qui lui sont confiées dans le cadre plus général de l'exécution de sa mission telle que définie dans son contrat de travail le liant à la Société.

Compte tenu du niveau de responsabilité et des compétences du Déléataire et dans le cadre des seules attributions et fonctions qui lui sont dévolues en sa qualité de responsable régional éolien, le Déléataire est autorisé à négocier, conclure et signer au nom et pour le compte de la Société de Projet, tout acte figurant dans la liste ci-après :

1. Tout contrat de fourniture de biens ou de prestation de services lié au développement d'un projet éolien d'un montant global inférieur ou égal à cinquante mille (50.000) euros par contrat et dont la durée est inférieure ou égale à trois (3) années ainsi que toute lettre d'intention ou d'exclusivité relative à un tel contrat.
2. Toute réponse à une mise en concurrence (appel à projets, appel à manifestation d'intérêt) de site de production d'énergie éolienne émise par des propriétaires fonciers privés, des industriels privés, des entreprises publiques ou parapubliques, des collectivités territoriales ou leurs groupements, des établissements publics locaux ou nationaux, ou l'Etat. Plus généralement, tout acte, toute notification et tout courrier en relation avec le présent objet.
3. Tout acte foncier lié au développement d'un projet éolien figurant dans la liste ci-après :
 - a. Pour les avant-contrats fonciers : promesse de bail emphytéotique et de convention d'indemnisation, promesse de bail emphytéotique administratif, promesse de bail emphytéotique, promesse de convention de servitudes, concession de réservation, promesse de convention d'indemnisation, promesse de convention en vue de la mise en place d'une mesure environnementale ou agricole, promesse d'obligation réelle environnementale (ORE), promesse de non-aedificandi.
 - b. Pour les contrats fonciers : bail emphytéotique, convention d'indemnisation, convention de servitude(s), bail emphytéotique administratif, convention d'occupation temporaire, convention en vue de la mise en place d'une mesure environnementale ou agricole, convention de non-aedificandi, convention de pâturage, convention de travaux préparatoires (notamment, géotechnique, diagnostic archéologique, déboisement, défrichement, etc.).

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

DocuSign Envelope ID: 57C588E1-E943-4061-922A-F23BF6F75220

- c. Pour la cession des droits fonciers : tout accord de cession des droits fonciers de la Société au profit de la Société de Projet.
4. Tout document ou toute déclaration en vue de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation de projets éoliens (et notamment tout dossier de demande de déclaration préalable, de demande d'autorisation environnementale, de déclaration ou d'autorisation « loi sur l'eau », de demande d'autorisation de défrichement, de porter à connaissance, de demande de permis de construire à titre précaire, de demande de permis de construire modificatif, de demande prorogation de validité d'un permis de construire, d'acceptation de transfert de permis de construire de la Société vers la Société de Projet, de demande de dérogation d'espèces protégées, de demande de certificat d'urbanisme), ainsi que toutes les pièces attestations, déclarations, actes et/ou document afférents.
5. Toute demande aux gestionnaires des réseaux publics de distribution (GRD) ou au gestionnaire de réseau de transport (GRT) pour le raccordement d'une installation de production d'énergie au réseau public d'électricité (et notamment toute demande de proposition de raccordement avant complétude du dossier, toute demande d'étude exploratoire et toute demande de proposition technique et financière).

Le Délégué reconnaît avoir bonne connaissance, pour les avoir lues, des procédures internes en vigueur au sein de la Société et s'engage à se conformer en tous points aux dispositions contenues dans lesdites procédures, notamment les modalités d'approbation et les limites de montant qui y sont indiquées, ou toute autre règle en vigueur au sein de la Société concernant ces actes, notamment ceux visés aux points 2 et 3. Cette stipulation n'est pas opposable aux tiers.

Le Délégué **s'engage également à ne pas proposer de dons, promesses ou avantages à un agent public afin que celui-ci accomplisse un acte de sa fonction ou abuse de son influence au bénéfice du projet développé par la Société de Projet tel que décrit dans la note sur la corruption et le trafic d'influence** rédigée par Maître Mario Pierre Stasi.

A toutes fins utiles, il est rappelé au Délégué que les actes pour lesquels le Délégué est informé qu'une mise à jour de la procédure interne applicable ou qu'une création de procédure interne applicable est en cours au sein de la Société, doivent faire l'objet, avant signature, d'une validation par le service juridique et en fonction du niveau d'engagement, par la directrice éolien et/ou par le directeur du développement et/ou par le directeur général.

Le Délégué ne pourra en aucun cas subdéléguer la présente délégation de signature.

La présente délégation de signature annule et remplace toute délégation de signature précédente consentie au Délégué.

La présente délégation de signature est consentie au Délégué pour une durée d'un (1) an. Sauf avis contraire de la Société, elle sera renouvelée à l'issue de cette période par tacite reconduction pour des périodes successives identiques.

Nonobstant la stipulation précédente, cette délégation de signature prendra fin de plein droit et sans qu'aucune notification ne soit nécessaire à compter du jour où le Délégué aura cessé ses fonctions au sein de la Société, pour quelque raison que ce soit.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé électroniquement conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code Civil.

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

DocuSign Envelope ID: 57C588E1-E943-4061-922A-F23BF6F75220

Le 09 juin 2023 | 11:15 CEST

Le 12 juin 2023 | 5:17 CEST

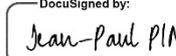
« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de
délégation

DocuSigned by:

9B36ED2B1CA24C7...

Jean-François Petit
Co-gérant

DocuSigned by:

796EFE3533174E0...

Jean-Paul Pin
Responsable régional éolien

6.2. Avis et accords obligatoires

6.2.1. Avis SDRCAM

De : [PASSOS Frederic](#)
À : [Clémence Kerdanet](#)
Cc : snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr; dmd12.cmi.fct@intradef.gouv.fr; [GLORIAN Christophe](#); [CHARPENTIER Maïlyv](#)
Objet : BR N0226 - Réponse au projet éolien de la société RES SAS sur la commune de Broquies (12).
Date : mardi 15 juin 2021 13:03:17

Madame,

Par courriel du 03 février 2021, vous sollicitez les services de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud 50.520 pour l'implantation d'un parc éolien comprenant des éoliennes d'une hauteur hors tout, pales comprises, de 150 mètres sur le territoire de la commune de Broquies (12).

Après consultations des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que votre projet se situe sous la zone réglementée LF-R193 B « Tarn » (4200 AMSL/800ASFC) du réseau très basse altitude (RTBA) qui limite la hauteur des éoliennes hors tout, pales comprises, à 150 m et leur cote sommitale à 914 m NGF^[1], et engendre une gêne acceptable pour les forces armées.

En outre, considérant les nombreux projets localisés en bordure immédiate du RTBA, je porte à votre connaissance les réserves dont le ministère des armées pourra être amené à prescrire lors de l'instruction du permis de construire. En effet, pour éviter la création de mur-éoliens sous le RTBA, les champs éoliens pourront être limités afin de ménager des espaces exempts d'obstacles de grande hauteur et permettre les demi-tours de patrouilles évoluant en navigation à vue sous le réseau et les croisements d'aéronefs militaires et civils.

Dans l'éventualité d'une finalisation de ce dossier, je vous informe de la nécessité de fournir lors du dépôt du permis de construire, pour chacune des éoliennes, les coordonnées aux normes WGS 84 et l'altitude NGF^[1] du point d'implantation ainsi que leur hauteur hors tout, pales comprises.

En outre, afin de rendre compatible la réalisation de votre projet avec l'exécution en toute sécurité des missions opérationnelles des forces, le ministère des armées sera amené à demander le balisage diurne et nocturne des éoliennes du fait de leur hauteur, à réaliser selon les spécifications en vigueur. Je vous invite à consulter la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-ouest à Mérignac (33) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

-

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude, des parcs éoliens à proximité dont les armées ont connaissance au moment de sa rédaction^[2] et ne préjuge en rien de l'éventuel accord du ministère des armées qui sera donné dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale à venir. Par ailleurs, en raison de l'évolution à venir des critères d'implantation des éoliennes vis-à-vis des radars des armées, basés sur l'intervisibilité, des travaux sont en cours afin de limiter l'impact de ces nouveaux critères sur l'implantation des éoliennes tout en préservant les capacités de détection et de contrôle nécessaires à l'activité d'entraînement et à la posture permanente de sûreté aérienne (PPSA).

Ce document n'est pas un acte faisant grief, il est donc insusceptible de recours et de demande

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

de reconsidération. Il est inopposable aux tiers et ne crée pas de droit d'antériorité à l'égard d'autres éventuels projeteurs. Il ne vaut pas autorisation d'exploitation, celle-ci n'étant étudiée que lors de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale, sur saisine du préfet.

Ce document devient caduc dès lors qu'intervient une modification substantielle ou une évolution de l'environnement ou de l'utilisation de l'espace aérien de la zone d'étude transmise.

Je vous prie de bien vouloir tenir informé mes services en cas d'abandon de votre projet.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

^[1] NGF : nivellement général de la France ; référence d'altitude du sol par rapport au niveau moyen des mers.

² Les parcs éoliens existants, disposant d'un permis de construire accordé ou dont la demande de permis de construire a reçu un avis favorable de la part du ministère des armées.

Pour le sous-directeur régional de la circulation aérienne militaire Sud 50.520

LCL PASSOS Frédéric
Division Environnement Aéronautique
SDRCAM SUD 50.520
Base Aérienne 701
13661 SALON Air
04.13.93.84.65
frederic.passos@intradef.gouv.fr
www.dsaef.defense.gouv.fr

^[1] NGF : nivellement général de la France ; référence d'altitude du sol par rapport au niveau moyen des mers

^[1] NGF : nivellement général de la France ; référence d'altitude du sol par rapport au niveau moyen des mers.

^[2] Les parcs éoliens existants, disposant d'un permis de construire accordé ou dont la demande de permis de construire a reçu un avis favorable de la part du ministère des armées.

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

6.2.2. Avis DGAC



Direction générale de l'Aviation civile

Mérignac, le 7 juin 2022,

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Société Res Group
Madame Lucie Cavene

SNIA Sud-Ouest
Bureau Instruction des Servitudes Aéronautiques

par site GUO :

lucie.cavene@res-group.fr

Nos réf. : N° 5108

Vos réf. : Demande web du 4 mai 2022

Affaire suivie par : Carine Delbos

snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 05 57 92 81 56

Objet : Projet éolien – commune de Broquiès (12)

Cette information :

- ➔ ne vaut pas accord au titre de l'autorisation environnementale,
- ➔ ne comporte pas d'étude de circulation aérienne

Madame,

Par courriel cité en référence, vous nous demandez, dans le cadre d'un projet de parc éolien défini par un polygone d'étude (hauteur envisagée pour les éoliennes : 150 m) sur la commune de Broquiès dans le département de l'Aveyron, de vous communiquer les éventuelles servitudes ou contraintes pouvant s'appliquer sur cette zone.

Sur la base des informations communiquées dans le dossier de demande, je vous informe que :

Les contraintes :

- ◆ la majeure partie du polygone d'étude est situé à moins de 5 km de l'aérodrome privé du Truel (coordonnées WGS84 : 44°04'41"N / 002°43'14"E).
 - ➔ *Il est nécessaire que vous preniez contact avec le gestionnaire de cet aérodrome privé afin d'évaluer le danger que pourrait représenter la présence d'un parc éolien à proximité de l'aérodrome et mettre en place avec lui des mesures visant à atténuer le risque pour la sécurité de la navigation aérienne de l'aérodrome.*
- ◆ le projet pourrait impacter les procédures de vol aux instruments des aérodromes suivants : Rodez-Aveyron, Albi-Le Sequestre et Castres-Mazamet.
 - ➔ *Cependant, les Services de la Navigation Aérienne Sud et Centre-Est ne réaliseront leur étude de circulation aérienne qu'à partir d'un projet éolien défini.*

.../...

Service national d'Ingénierie aéroportuaire Sud-ouest – Aéroport, bloc technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac cedex
Tél : 33(0)5 57 92 81 50

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

En conséquence, vous devrez nous solliciter de nouveau lorsque le positionnement des machines sera défini et avant le dépôt d'une demande d'autorisation environnementale (via la plateforme du guichet unique urbanisme et obstacles : <https://guichet-unique-obstacles.aviation-civile.gouv.fr/>).

Ce dossier devra comporter un plan de situation à l'échelle, l'implantation précise de chaque éolienne, les coordonnées géographiques, la cote altimétrique sol (information géoportail) et la cote sommitale de chaque éolienne.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.



Le chef du Pôle SNIA de Bordeaux

DGAC - SNIA SUD-OUEST
Aéroport Blac Technique
15 Rue Marie HEEL
33600 MÉRIGNAC CEDEX

Sébastien JALET

6.2.3. Avis Météo-France

Etude QUINETIC (PJ67) - > Art D. 181-15-2-I-12°-d du CE

Cfr partie 4.4 « AUTRES PIECES ICPE »

6.3. Preuves de dépôt du résumé non technique de l'EIE

L'article L. 181-28-2 du code de l'environnement, tel que créé par la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (dite loi « ASAP ») prévoit que, s'agissant d'un parc éolien, le porteur de projet adresse à la commune d'implantation ainsi qu'aux communes limitrophes de celle-ci « le résumé non technique de l'étude d'impact » (RNT) au moins un mois avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Dans un délai d'un mois à compter de l'envoi du résumé non technique et après délibération du conseil municipal, le maire de la commune d'implantation du projet peut adresser au porteur de projet ses observations sur le projet. En l'absence de réaction passé ce délai, le maire est réputé avoir renoncé à adresser ses observations.

En retour, le porteur de projet adresse sous un mois une réponse aux éventuelles observations formulées, en indiquant les évolutions du projet qui sont proposées pour en tenir compte.

Les preuves de dépôt du RNT sont disponibles ci-après.

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
 - DESCRIPTION DE LA DEMANDE - VOLUME 1

provenance de :
~~Commune de Lascombes et
 Thourès
 Le Barj
 11, Durt
 12150 Lascombes et Thourès~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **AR 1A 196 520 1549 2**

**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION**

LRU - FR 04337 - 419404 Renvoyer à **FRAB**

LA POSTE 35002A 12-09-23, FR FRANCE

9 Energy France
 C Carthage
 330 Rue du Moulet
 84000 Avignon

présenté / Avisé le : 12/09/23
 distribué le : 12/09/23

Le soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

14 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

provenance de :
~~Commune de St Victor d'Aveyron
 et attribution de Normandie 02192~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **AR 1A 196 520 1544 7**

**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION**

LRU - FR 04337 - 419404 Renvoyer à **FRAB**

9 Energy France

330 Rue du Moulet - C Carthage
 84000 - AVIGNON

présenté / Avisé le : 12/09/23
 distribué le : 12/09/23

Le soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

14 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

PROJET EOLIEN « RENOUELEMENT LASCOMBES »
 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
 - DESCRIPTION DE LA DEMANDE - VOLUME 1

provenance de : ~~Commune de Comnac~~
 Le Bourg
 19175 Comnac

LA POSTE
 Numéro de l'AR : AR 1A 196 520 1550 8

RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION

URU-FR04337-419404 Renvoyer à FRAB

7 Energy France
 Ci Courtine
 330 Rue du Marelet
 84000 Avignon

26 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

provenance de : ~~Commune de Les Costes - Gazeuil~~
 Le Bourg
 19400 Les Costes - Gazeuil

LA POSTE
 Numéro de l'AR : AR 1A 196 520 1542 3

RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION

URU-FR 04337-419404 Renvoyer à FRAB

Q Energy France
 330 rue du Marelet - Ci Courtine
 84000 Avignon

25 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

provenance de : ~~Commune de Alzon~~
 Le Bourg
 19400 Alzon

LA POSTE
 Numéro de l'AR : AR 1A 196 520 1546 1

RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION

URU-FR-04337-419404 Renvoyer à FRAB

LA POSTE 39002A 19-09-23 PR FRANCE
 Energy France
 Ci Courtine
 330 Rue du Marelet
 84000 Avignon

21 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
 - DESCRIPTION DE LA DEMANDE - VOLUME 1

En provenance de : ~~Commune de Nyssènes~~
~~Le Bourg~~
 12450 Nyssènes

LA POSTE
 Numéro de l'AR : AR 1A 196 520 1545 4

RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION

FRANCE
 FRAB

LRU FR-04337-419404
 LA POSTE 39002A 18-09-23. PR FRANCE

9 Energy France
 330 rue du Moulet - Courbine
 84000 Avignon

20 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de : ~~Commune de Le Truel~~
~~Le Bourg~~
 12135 Le Truel

LA POSTE
 Numéro de l'AR : AR 1A 196 520 1600 0

RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION

FRANCE
 FRAB

LRU FR-04337-419404
 LA POSTE 39002A 18-09-23. PR FRANCE

9 energy France
 330 rue du Moulet
 84000 Avignon

20 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de : ~~Commune de St Izaire~~
~~11 allée de la Courbe~~
~~Château de Saint-Izaire~~
~~Rue du Château~~
 12480 Saint-Izaire

LA POSTE
 Numéro de l'AR : AR 1A 196 520 1541 6

RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION

FRANCE
 FRAB

LRU FR-04337-419404
 LA POSTE 39002A 18-09-23. PR FRANCE

9 Energy France
 330 rue du Moulet - Courbine
 84000 AVIGNON

20 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
 - DESCRIPTION DE LA DEMANDE - VOLUME 1

En provenance de :
~~Commune de Brouse-le-Château
 le Bourg
 12450 Brouse-le-Château~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **AR 1A 196 520 1551 5**

**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION**

LRU - FR 01337 - 419104 Renvoyer à **FRAB**

LA POSTE 39002A 18-09-23 PR FRANCE
 9 Energy France

Présenté / Avisé le : 18/09/2023
 Distribué le : 18/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature (précédent nom et NOM)
 Signature facteur *

330 rue du Mourelet
 84000 Avignon

20 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :
~~Commune de Broquès
 11 allées de la Prairie
 4 place de la Poste
 12450 Broquès~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **AR 1A 196 520 1540 9**

**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION**

LRU - FR 01337 - 419104 Renvoyer à **FRAB**

LA POSTE 39002A 18-09-23 PR FRANCE
 9 Energy France

Présenté / Avisé le : 18/09/2023
 Distribué le : 18/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature (précédent nom et NOM)
 Signature facteur *

330 Rue du Mourelet - C. Carrière
 84000 Avignon

20 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :
~~Commune de Villafranche
 12450 Villafranche d'Avignon~~

LA POSTE
 Numéro de l'AR : **AR 1A 196 520 1548 5**

**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RECEPTION**

LRU - FR 01337 - 419104 Renvoyer à **FRAB**

LA POSTE 39002A 12-09-23 PR FRANCE
 9 Energy France

Présenté / Avisé le : 12/09/2023
 Distribué le : 12/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature (précédent nom et NOM)
 Signature facteur *

330 Rue du Mourelet
 84000 Avignon

14 SEP. 2023

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

PROJET EOLIEN « RENOUVELLEMENT LASCOMBES »
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- DESCRIPTION DE LA DEMANDE – VOLUME 1

Par ailleurs, dans le délai réglementaire d'un mois à compter de l'envoi du résumé non technique, aucune observation n'a été adressée au porteur de projet par le maire de la commune d'implantation.

SARL LASCOVENT

SARL LASCOVENT

330 rue du Mourelet | ZI de Courtine | 84000 Avignon | France